



Stage à l'étranger avec un titre de séjour français

Par **Fuekani**, le **07/10/2010** à **23:15**

Bonjour,

Je suis actuellement en formation de BTS de tourisme, et je suis obligé de faire un stage à l'étranger. Cependant ce qui m'inquiète ce que je ne possède pas encore la nationalité française, j'ai un titre de séjour >. Donc ma question serait que si je pars en Allemagne pour 10 semaines pendant le mois de février est-ce que cela poserait un problème à l'administration? Et surtout le plus important quelles sont les démarches que j'ai à faire pour pouvoir faire un stage de courte durée à l'étranger? Et est-ce que je pourrais revenir sans problèmes?

Je vous remercie d'avance pour votre aide